

calcul intégral, celles de M. Serret sur le cours de calcul intégral, celles de M. Bouquet sur la deuxième partie du cours de mécanique rationnelle. Dans des conférences qui avaient lieu deux fois par semaine et qui duraient une heure et demie, ils étaient interrogés et habitués à traiter au tableau ou par écrit des questions d'analyse du genre de celles qui entrent dans le programme de licence; les répétiteurs reprenaient aussi les points les plus délicats des deux cours que nous venons de citer, ou se livraient à des exercices de mécanique que les élèves livrés à eux-mêmes traitent difficilement.

Outre ces conférences, la section des sciences mathématiques a fondé, sous la direction de son président, M. Charles, membre de l'Institut, le *Bulletin des sciences mathématiques et astronomiques*, destiné à tenir les savants français au courant des progrès réalisés chaque jour, soit en France, soit à l'étranger. M. le baron de Férussac avait essayé, avec ses seules ressources, de fonder, il y a une quarantaine d'années, un recueil de ce genre; mais son entreprise, commencée sur un plan beaucoup trop vaste et privée des encouragements de l'État, avait dû cesser, au grand regret des géomètres et de tous les savants. Le Bulletin actuel a pour but de le remplacer. Cette publication a commencé à paraître en mars 1870; interrompue pendant les deux sièges, elle est actuellement au courant et compte aujourd'hui plus de trois années d'existence. Elle paraît régulièrement tous les mois et forme par an deux volumes de 21 à 22 feuilles.

C'est M. Serret, membre de l'Institut, qui est aujourd'hui directeur des études pour la section des sciences mathématiques.

Les élèves pour la section de physique et de chimie qui veulent entrer dans les laboratoires d'enseignement doivent prouver qu'ils possèdent pleinement les connaissances générales de physique, de chimie et surtout de mathématiques exigées pour le baccalauréat ès sciences. Ceux qui justifient du diplôme de bachelier ès sciences ou du diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire spécial sont dispensés de l'examen d'admission, à moins que, l'insuffisance du local ne permettant pas de les admettre tous, un classement entre eux ne soit nécessaire. Mais leur admission au laboratoire n'est définitive qu'après que le professeur a constaté chez eux une instruction préliminaire suffisante et de l'aptitude pour les exercices pratiques.

Les laboratoires d'enseignement de cette section sont au nombre de six :

1° Le laboratoire de physique de la Faculté des sciences de M. Desains, membre de l'Institut et professeur à la Faculté, a été suivi par 40 élèves en 1872-73. De ces élèves, un certain nombre a passé par des écoles d'enseignement supérieur. D'autres sont déjà dans l'enseignement; leurs